IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1878.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits dem	andés pour l'exerc		vent à . fr. – à		» »
	Diffé	RENCE EN MOINS	s fr	91,260	»
Les chapitres II	, V, IX et X préser	ntent les modi	fications su	ivantes :.	
	CHAPITRE	II.			
le nombre des g cour d'appel de d'autre part, il a é	arrêté royal du 4 forestiers adjoints a Liége a été porté té reconnu nécesse ce de commis au	ttachés à la è à cinq et, aire de créer	kn moins. —	En plus —	
cette cour. De ces menter cet article Art. 9. — La s comme charge e	s deux chefs, il y s de	a lieu d'aug- fr. francs portée r couvrir la	»	6,000	"
besoin d'être repr Art. 10. — Il tements des secr 3º classes aux mé adjoints de ces t été adoptée pour 1º classe et d'app des commis des p 1,200 francs, son nécessités de la v	cour d'appel de I roduite en 1878 est équitable d'éle rétaires des parque emes taux que ceux ribunaux. Cette m les secrétaires des pel. D'autre part, le parquets de 1 ^{re} insi et insuffisants pour vie; il y a également eux chefs il est néce	ever les trai- ets de 2° et des greffiers lesure a déjà s parquets de s traitements tance, fixés à pourvoir aux nt lieu de les	11,000	"	
menter l'allocation		v	»	14,740) »
	CHAPITRI	E V .			
	Les travaux de con pour lesquels il y				
1		R fr.	11,000	» 20,740) »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	En moins.		En plus.	
Report fr.	11,000	»	20,740	»
de subsides ne seront pas terminés dans le cours de cet exercice; l'allocation portée comme charge extraordinaire peut, en conséquence, être dimi- nuée de	35,000	»	»	
CHAPITRE IX.				
ART. 44. — L'allocation de 60,000 francs, portée aux charges extraordinaires au budget de 1877, suffira pour l'achèvement des travaux d'agrandissement des écoles de réforme; elle peut disparaître en 1878	60,000	»	»	
CHAPITRE X.				
Le crédit de 6,000 francs, porté à l'art. 51 ^{bls} du Budget de 1877, suffira également pour le payement des sommes dues aux entrepreneurs de la construction des prisons cellulaires de Furnes et d'Ypres; il n'y a, en conséquence, plus lieu de le reproduire.	6,000	»	»	
Тотаих fr.	112,000	»	20,740))
Diminution fr.	94	,260	»	

(V08)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1878, à la somme de quinze millions huit cent dix-sept mille six cent vingt-neuf francs (15,817,629 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Justice,

T. DE LANTSHEERE.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CHARGES ordinaires et per- manentes. CHARGES ordinaires et per- manentes. CHARGE sordinaires et per- manentes. CHARGE sordinaires et per- manentes. CHARGES ordinaires et per- manentes. CHARGES ordinair		ION)N	N	N	ľ	ľ	ľ	ľ	ľ	ľ	N	١,	١	Į	Ī																						1	DE	E)	44	.5	DĖ			R I UR					210	e '	18	37	8.										
Traitement du Ministre 21,000	/ic:	SER	EΙ	E	E	E	E	E	E	E	Ε	2	2		3	¥	R	ł		Y	1		С	E	s	.											,	or	đ	ia	12	ir	25	et	pe			e	xl	36	ord	íD	aíı	re	5	et				Т	0'	T	A	L	
Traitement du Ministre. 21,000 -			P+-28-					-	-	-				_				•																																															•
Traitement du Ministre. 21,000		E Ier.	€°.	er.	es	eſ	<1	<1	ei	*1			£	۲.	۲.																																																		
Litt. a. Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service. 544,800 -	ε.	entra	TRA	R.	'R	R	H	Ħ	ŕF	F	Ħ	R	R	ι.	.,	Α	١.	. 1	L	E	ξ,																																												
Litt. b.											•	•	•							,							-														2	1,	00	Ű	,	•						•					-								
Litt. b.	yés e	, empl	mp	nį	nj	n	n	n	n	n	n	ij	ı	ŀ	þ	•	ı	l	0	y	É	és	5 4	et	l £	3C	n	5	đ	le	: 5	se	ΓY	ice	ľ.					3	4	4,	80	U		•						٠													
Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	٠							•		•	•																																•								7	00	00	,	R		;			4	27	7,8	00)	
CHAPITRE IX.	•																		•	,					•		•		•			•			•							•															1								
CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. Personnel																												-														•										*													
ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. Personnel	•		٠	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					•	•		•	•		•		•		•			•		•	•							9,	00	0		•						•													
6		e II.	II.	I	(Į	()	()	()	()	[])	Į	Į	Ę	Į.																																																		
Tribunaux de première instance et de commerce 1,818,640		AIRE	1 R I	R	R	R	R	R	P	P	R	R	R	ŧ	1	ī	E	ζ,																																															
### ### ##############################	-			-		-	-	-				-	-										-									-		-	-					9	20	9	90	0		•						n					1								
9 — Matériel																			•										-			•			•							5	5(0		•						*													
Tribunaux de première instance et de commerce																																																				*					ļ	,	5	5,8	31	7,9	24	Û	
CHAPITRE III. JUSTICE MILITAIRE. 12 Cour militaire. Personnel																																					l															•					1								
CHAPITRE III. JUSTICE MILITAIRE. 12 Cour militaire. Personnel	erce	comi	omi	m	m	n	n	n	m	n	n	α	ľ	n	0	1	ſ	Œ	n	e	r	·c	e	!	•				•	•				•					1													*													
JUSTICE MILITAIRE. 12		e	٠	٠	•								•	•	•					•			•					•		٠		•		•	•	•				() 1	8	,00)()		•						•						l							
Cour militaire. Personnel. 22,250		e iii	IJ	IJ	Ľ	1	1	1	1	I	I	Ľ	U	1	3	I	[.																																																
15 — Matériel	ε.	ITAIS	A I I	۱,	. 1	N J	١,	k j	A.			j	j	j	ı	1	F	R	1	E	:.																																												
Auditeurs militaires et prévôts																										-															4	22	,2	50	l	,						10	,				•	·							
CHAPITRE IV. CHAPITRE IV. FRAIS DE JUSTICE. 16 Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif.)																				-			-		-					•				•		-						9	,0	00)	n		-				Į.					1				7	7	87	0	
CHAPITRE IV. FRAIS DE JUSTICE. 16 Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif.)															-																					•	l					4 9	,9	00)	•						'n	•				1				•	٠,		ď	
FRAIS DE JUSTICE. 16 Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif.)	ière	a et li	et la	ı 1	t İ	ŧ	ŧ	ţ	ţ	į	į		1	1	1	ı	U	1	ľ	n	ıi	è	r	e	,								•	•	٠	•						3	,7	20)	15		-				٤	,					<i>)</i>							
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif.)		e IV	I۷	[1	ľ	ľ	ľ	ľ	ť,	ľ	[1	4	٦	۲	٧	V	7	•	•																													-																	
(Crédit non limitatif.)	•	STIC	r 1 C	1 (1	1	1	1	1	1	1	1	1	•	(C	3	: 1	E	:.																	1																									•			
Litt. b. — des préposés à la conduite des voitures cellu-	ction	, cori	cor	or	01	0	0	:0	:0	0	0	Di)	ï	r	r:	r	r	e	c.	:t	ĺ	01	n:	nı	el •	le		eL	l (d	e	p	oli •	ce	?. •					9	5	5,0	0)							,						1							
Litt. b. — des préposés à la conduite des voitures cellu-	is cr	les arı	ar	ar	a	a	a	a	a	a	a	3	11	1	r	r	ľ	r	ê	Ŀ	.5		CF	ii	m	ij	ne	els	s													:	5,5	50)	•						,	n					ļ			97	78	,4!	58	j
	iite	a con	соп	:01	:0	0	0	:0	:0	0	0	0))	ľ	η.	14	ι	ı	IJ		te	е	d •	e	s	۲	oi •	tı	u	r:	es		el	lu	-						1),(0	0	10	ı					8,	10)8	;	•							-		
A REPORTER fr. 5,286,260 * 15,10	D = =	1															,				P	*		r	p	*		.							ſ.	r		_		15		9	6 4	n.	n			-			1	5	10)9		p *		-		×	7.		,31	60	

POUR L'EXERCICE 1878.

	NÉGLONIAGION.	ľ	DITS	·
Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	'EXERCICE 1878. CHARGES	TOTAL.
		ordinaires et per- manentes.	extraordinaires et temporaires.	
	Report fr.	5,280,260 ×	15,108 -	5,501,568 -
	•			
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 ·	100,000 -	155,000 -
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du Recueil des lois, du Moniteur et des Annales par- lementaires, et travaux accessoires	240,000	n	[
20	Abonnement au Bulletin des arrêts de la Cour de cassation	5,000 °	,	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du département de la justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1705; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de			282,500 •
•	route et autres des membres des commissions de législation	25,500 »	n	
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois.			']
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
25	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	25,000 •	•	1
. 24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribu- naux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une posi- tion malheureuse.	12,000 -		
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du ministère de la justice ou des éta- blissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que			42,500
00	ci-dessus.	, , , , ,	n	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 n	•	
	å repurten fr.	5,646,060	115,108 •	5,761,168 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

	DÉSIGNATION	CRÉ	DITS L'exencice 1878.	
Artícles	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL
	REPORT fr.	5,646,060 »	115,108 »	5,761,168
	CHAPITRE VIII.			,
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et diri- geant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liége.	521,400 n	D	
28	Bourses et demì-bourses affectées aux grands séminaires , à l'excep- tion de celui de Liége	62,011		
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs,	4,500,000 s		
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	, ,	956 000 -	
31	Culte protestant et anglican (Personnel)	669,000	256,000 n	1
52	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	13,000 •	, ",	5,771,261
53	Culte israélite (Personnel)	15,292 »		(
54	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues	1,000 »		
55	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construc- tion d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.	n	20,000	
56	Pensions ecclésiastiques (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	11,000 •	n	
57	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	50,000 »	n	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
58	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de se- cours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	200,000 »	n	
59	Subsides a): 1º à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2º aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, nº 17, de la loi communale; 3º aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4º aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du nº 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5º pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du département de la guerre. — b) Construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.	255,900 o	200,000 *	
40	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspecton desdits asiles; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	10,800 %		965,50
41	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établisse- ments de bienfaisance, et frais divers.	3,000 n	25	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	i '		
45	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	14,000 »	,	
44	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	1 '	n	
	A REPORTER fr.	11,906,821 •	591,108	12,497,92

POUR L'EXERCICE 4878.

	DÉSIGNATION		DITS L'exencice 1878.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et tempornires.	TOTAL
	Report It.	11,906,821 »	591,108 •	12,497,929 •
	CHAPITRE X.			
	Prisons.			
	Section 1 ^{re} . — Service économique.		æ	·
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,200,000 n	n	
46	Gratifications aux détenus	12,000 b	ů	
47	Frais d'habillement des gardiens.	32,000 ·	ñ	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 s		
40	Traitements des fonctionnaires et employés	814,550 •	•	
59	Frais d'impression et de bureau	10,000 ×		
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	170,000 •		
52	Prison cellulaire pour hommes à Bruxelles Continuation des travaur de construction.	»	652,000 *	
53	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	•	47,000 »	3,232,900 •
	Section 2 Service des travaux.			
54	Achat de matières premières et ingrédients pour la sabrication	150,000 •		
55	Gratifications aux détenus	40,000 "		
56	Frais d'impression et de bureau	1,000 »	n	
57	Traitements des fonctionnaires et employés	76,350 u	•	
	Section 3. — Traitements de disponibilile.			1
58	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services	9	17,000	1
	A REPORTER fr.	14,423,721 "	1,507,108 "	15,730,820

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION		DITS L'EXERCICE 1878.	mom. I
Articles,	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Republy fr.	14,425,721 »	1,307,108 •	15,730,829 »
	CHAPITRE XI.			·
30	Mesures de sûreté publique	80,006 »	n	80,000 •
	CHAPITRE XII.			
eu	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 n	1,800 •	6,800 •
	Total du budget du ministère de 1,4 justice (r.	14,508,721	1,308,908 "	15,817,629 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 26 février 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Justice, T. DE LANTSHEERE.

Le Ministre des Finances, J. MALOU.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1878.

des erticles.	LITTERA des dévelop- pements-	DÉSIGNATION DES DÉPENSE	S E	r servic	CES.	
		CHAPITRE J°.	7 ± 1	ļ	MONTANY	TOTAL
		ADMINISTRATION CENTRALE.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	de la Dérense.	par senvice.
1	»	Traitement du Ministre.	1	»	21,000	21,000
•	(a.	— des fonctionnaires et employés	108		544,800	344,800
2	} b.	- de disponibilité	1		7,000	7,000
	`	•	'		7,000	1,000
3	b. c.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers liures, etc	t entr	13,000 16,000) » { 4:	0,000 »
4	*	Frais de rédaction et de publication de recueils et docu y relatifs.	ments	statistiques.	— Achat d	ouvrages
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés	de l'a	ndministration	centrale.	
						fr.
		CHAPITRE II. ordre judiciaire.	NOMBHE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MOSTABT de la dépense.	TOTAL. par service.
			Nowber d'agents.		de la	TOTAL
	a.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	Nowber.	16,000	de la pérense. 16,000	TOTAL
	b.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1	16,000 13,000	de la pépense. 16,000 13,000	TOTAL
	b c.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1 1 15	16,000 13,000 11,250	de la bépense. 16,000 13,000 168,750	TOTAL
	b.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1 1 15	16,000 13,000 11,250 16,000	de la pérense. 16,000 15,000 168,750 16,000	TOTAL
	b c d.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1 1 15 1	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000	16,000 13,000 168,750 16,000 24,000	TOTAL
ĸ	b c d e.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1 1 15 1 2	16,000 13,000 11,250 16,000	de la pérense. 16,000 15,000 168,750 16,000	TOTAL
6	b c d e f.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1 1 15 1 2 1 2	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000	16,000 15,000 168,750 16,000 24,000 7,000	TOTAL
6	b c d e f g h i.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président	1 1 15 1 2 1 2 6	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500	16,000 13,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000	TOTAL par service.
6	b c d e f g h i j.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers adjoints. Huissiers audienciers Messagers Secrétaire du parquet	1 1 15 1 2 1 2 6 2	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750	16,000 15,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500	TOTAL par service.
6	b c d e f g h i j k.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers adjoints. Huissiers audienciers Messagers Secrétaire du parquet Employé	1 1 15 1 2 1 2 6 2 1	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,520 4,000 2,000	16,000 15,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,640 4,000 2,000	TOTAL par service.
6	b c d e f g h i j k l.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers adjoints. Huissiers audienciers Messagers Secrétaire du parquet Employé Messager et huissier de salle	1 1 15 1 2 1 2 6 2 1 1	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,320 4,000 2,000 1,320	16,000 13,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,640 4,000 2,000 1,320	TOTAL par service.
6	b c d e f g h i j k.	ORDRE JUDICIAIRE. Cour de cassation. — Personnel. Premier président Président de chambre Conseillers. Procureur général Avocats généraux Greffier en chef Greffiers adjoints. Huissiers audienciers Messagers Secrétaire du parquet Employé	1 1 15 1 2 1 2 6 2 1 1	16,000 13,000 11,250 16,000 12,000 7,000 4,500 750 1,520 4,000 2,000	16,000 15,000 168,750 16,000 24,000 7,000 9,000 4,500 2,640 4,000 2,000	TOTAL par service.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

	CRÉDITS POUR L'EXERCI	er 1878.	CRÉDITS alloués	ÖlFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes,	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Ovses vacions.
21,000 344,800 " 40,000	7,000 »	21,000 551,800 40,000	21,000 351,800 40,000)) 71	
		٠				
6,000	,	6,000	. 6,000	ע	30	
9,000	,	9,000	9,000	¥	29	
420,800	7,000 »	427,800	427,800	, ,	7	
		Diefégen	ce fr.		,	
269,900	מ		269,900	269,900	>	
269,900	7	7	269,900	269,900	»	-

Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.	UMÉRO LITTI des dével rticles. peme	DÉSIGNATION DES DÉPENSI	ES E	T SERVI	CES.	
Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.				Re	PORT	fr.
Cours Dappel Day			SOMBRE d'agents.		de la	
Tours b'Appel. — Personnel. Tours b'Appel. — Personnel. Premiers présidents .		Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.				
Tours b'Appel. — Personnel. Tours b'Appel. — Personnel. Premiers présidents .		La Cour))	ט	3.250	, 1
Mobilier pour la Cour de cassation	7 ,	\				5,500
Cours b'APPEL. — Personnel.		1 · · ·	»		•	
Présidents de chambre 6 8,500 51,000		Cours d'appel. — Personnel.	^			
Présidents de chambre 6 8,500 51,000		Premiers présidents	3	11 250	33.750	1
Conseillers.	İ		i .			
Procureurs généraux.		i l	55	1	1	
Premiers avocats généraux 3 8,500 25,500 Deuxièmes avocats généraux 6 8,000 48,000 Substituts des procureurs généraux 6 7,000 42,000 Greffiers en chef 3 5,000 15,000 Greffiers adjoints 15 4,000 60,000 Secrétaires des parquets 3 4,000 12,000 Employés 12 2,000 24,000 Messagers des cours 12 700 8,400 Huissiers audienciers 12 700 8,400 Concierges 1 1,220 1,220 Quadriel des Cours 2 1,320 3,960 Matériel des Cours 3 8,500 Matériel des Cours 3 8,500 Substituts des procureurs généraux 6 7,000 42,000 T81,200 781,200 T81				1 .		
Deuxièmes avocats généraux 6 8,000 48,000 42,00		_ (1	1	1	
Substituts des procureurs généraux 6 7,000 42,000 781,200 60,000 781,200 60,000 781,200 60,000 781,200 60,000 60		•	ì	1		i
Secrétaires en chef 3 5,000 15,000 781,200 15,000 781,200 15,000 1		- I	ı	1		
Creffiers adjoints	0	Greffiers en chef	3	5,000	15,000	
Employés	° '	Greffiers adjoints	15	4,000	60,000	781,200
Messagers des cours. 6 1,520 7,920 Huissiers audienciers 12 700 8,400 Concierges. 2 1,220 1,220 Messagers des parquets. 3 1,320 3,960 Matériel des Cours. 3 8,000 Cour d'appel de Bruxelles 3 8,000 - de Gand 3 5,000		Secrétaires des parquets	3	4,000	12,000	
Huissiers audienciers	1	Employés	12	2,000	24,000	1
Concierges	}	Messagers des cours	6	1,520	7,920	1
Concierges		Huissiers audienciers	12	700	8,400	
Messagers des parquets	:	Consistance) -	1,220	1,220	
Matériel des Cours.		Concierges	1	ļ	2,200	
9 Cour d'appel de Bruxelles		Messagers des parquets	3	1,320	3,960	
9		Matériel des Cours.				
24,00	į	Cour d'appel de Bruxelles	»	»	8,000	}
	9	- de Gand	»	»	5,000	94 000
		— de Liége	'n	3)	6,500	24,000
Mobilier pour les trois Cours		•	»	»	4,500)
Au moyen de ces aliocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chaussage, de l'éclairage, des impressions, des sournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.		dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier.	•			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

denandês :	CRÉDITS		CREDITS allowes	DIFFÉRI	ENCES.	Ohserrations.
CHARGES ordinaireset per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL	1877	KOITATREWDUL	POITUAIMIC	
269,900	ø	269,900	269,900		16	
5,300	מ	5,500	3,500	•	•	
781,200	>	781,200	775,200	6,000	75	
24,000	7	24,000	55,000	,	11,000	
1,080,600	ъ	1,080,600	1,085,600	6,000	11,000	-

articles.	des dévelop- pements.	désignation des dépensi	es i	et servi	ces.	
			**************************************		REPORT.	. , fr.
			d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	NONTANT de la Dépense.	TOTAL PAR SERVICE.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			•	
		1 ^{re} CLASSE. — Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.				
		Présidents	4	7,500	30,000	`
		Vice-présidents	9	6,500	58,500	
		Juges d'instruction	13	5,500	71,500	
		Juges	26	5,000	130,000	·
	!	Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
	a.	Substituts	16	5,000	80,000	547,200 •
		Greffiers	4 51	5,200	12,800 93,000	
		Secrétaires des parquets.	1	3,000 3,000	12,000	1
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires			21,000	1.
		Huissiers audienciers	21	400	8,400	1
10		2º CLASSE. — Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.				
	ı	Présidents	13	7,000	91,000	1
		Vice-présidents	12	5,500	66,000	
		Juges d'instruction	21	1	105,000	
		Juges	45	1	202,500	1
		Procureurs du Roi	13	1 '	91,000	
	b.	Substituts	26	1	117,000	914,700
	1	Greffiers adjoints.	13		41,600	1
		Secrétaires des parquets.	45	'	126,000	1
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires.			36,400 23,800	1
	1	i mana and an analysis of the	2 4 1	*,400	"""	1

DEMANDÉS	CRÉDICS DEMANDÉS POUR 1'EXERCICE 1878.		CRÉDITS alloues	DIFFÉRI	ENCES	Observations.
CHARGES ordinaireset per manentes	CHARGIS extraordinaires ettemporaires	TOŢĀL	POUR L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	00367 044400146
1,080,600	»	1,080,600	1,085,600	6,000	11,000	
			,			
			-	_		
1,080,60	0	1,080,600	f	6,000	11,000	34

des articles.	des dévelop- pements.	désignation des dépense	S E	r servic	ees.	
				Res	ORT	fr.
			d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la dépense.	TOTAL Par Service,
		Report fr.				1,461,900
	,	Tribunaux de première instance et de commerce (suite).				
		3° classe. — Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Newfchâteau, Turnhout et Ypres.				
		Présidents	9	6,000	54,000	
		Juges d'instruction	9	4,500	40,500	
		Juges	14	4,000	56,000	
		Procureurs du Roi	9	6,000	54,000	
		Substituts	9	4,000	36,000	357,940
		Greffiers	9	3,200	28,800	(
10 suite).	c. (Greffiers adjoints	15	2,600	39,000	
		Secrétaires des parquets	9	2,600	23,400	
		Commis expéditionnaires	2	1,320	2,640	
		Huissiers audienciers	18	200	3,600	
	į	Gressiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liége, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers	14	1,200	16,800	 }
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles	2	1,000	2,000	{ 18,800 }
	•	JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.				
	(204	3,000	612,000)
11	υ { (204	1,500	306,000	918,000
			. Тот	AL DU CHAPITA	ell, .	fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

DEMANDÉS	CRÉDITS	CE 1878.	CRÉDITS alloués		ENCES.	Observations.	
CHARGES ordinaises et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	pour l'exercice 1877.	AUGMENTATION.	diminution.	Goservations.	
1,080,600	>	1,080,600	1,085,600	6,000	41,000		
				•			
			•				
		•					
1,818,640	D	1,818,640	1,805,900	14,740	,		
918,000	30	918,000	918,000	ז	ונ		
3,817,240	>	3,817,240	3,807,500	20,749	11,000		
	Λ	UGHENTATION.	fr.	9,	740	- 52	

des ticles,	des dévelop- pements.	désignation des déi)EN	SES ET	SER VIO	CES.	
·		~	d'agents.	APPOINTEM. Par ao.	молт de la d		TOTAL parservice
		CHAPITRE III.			Cha	rge	
		JUSTICE MILITAIRE.			ORDINIIRS.	TEMPORAJER.	}
		- Cour militaire. — Personnel.					
		Auditeur général	1	8,500	8,500	'n	j
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»	}
10]	Secrétaire de l'auditeur général	1	3,000	3,000) D	00 000
12	, «	Huissier audiencier.	4	400	400	, p	22,250
	1	Messagers	9	1,320	2,640	u u	Ì
		Concierge	1	1,210	1,210	70	1
	}	Matériel.					
13	,	Matériel pour la Cour militaire	10	, n	2,000	n	2,000
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
		Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liége	4	6,000	24,000	»	 -
	'	Auditeurs provinciaux de 2º classe, à Bruges,					1
		Mons et Namur	3	5,000	15,000	α	1
1.1	,	Auditeur adjoint à Anvers	1	4,000	4,000	ת	49,900
	1	Commis à l'auditorat de Bruxelles	1	2,000	2,000	מ	
		Prévots militaires	7	500	3,500		1
	-	Huissiers audienciers	7	200	1,400	n	
			(4	420	1,680	a	}
15		Frais de bureau et indemnité pour feu et lu-	1	600	600	'n	3,720
		mière dont jouissent les auditeurs	(2	720	1,440	מ)
		СНАРІ	ſŖĔ		DU CHAPITR	е III. ,	fr.
•		FRAIS DE	ט נ	STICE.			
	/ a	Frais de justice en matière criminelle, correction	molla	at da simi	ala nolica	Q:	22,000 n
16	\ \ b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cou et de la garde civique.			•	guerre	33,000 »
17	\ \ a. \ b.	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels Traitement des préposés à la conduite des voitui	es ce	. , Ilu l áires .			13,458 » 10,000 •
				·Total du	CHAPITRE }	V	fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.		alloués		Observations.
CHARGES dinaires et per- manentes.	CHARCES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1877.	AUGMENTATION.	. КОЈТУЛИНЈО		
22,250	ъ	22,250	22,250	»	•		
2,000	>	2,000	2,000	,	מ		
					•		
49,900	>	49,900	49,900	>			
		·					
3,720	,	3,720	5,720	,	,		
77,870	,	77,870	77,870	2	35		
*************************************		Différence.	fr.	/	,		
955,000	,	955,000	955,000	,	и		
15,350	8,108	2 3,458	23,458		,		
970,350	8,108	978,458	978,458	,	ת		
		Différence.					

NUMÉRO des articles.	des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE V.	
18	>>	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix	
		Total du chapitre V fr.	
		CHAPITRE VI.	
		PUBLICATIONS OFFICIELLES.	
19	»	Impression du Recueil des lois, du Moniteur et des Annales parlementaires, et travaux accessoires.	
20	n	Abonnement au Bulletin de la Cour de cassation.	١.
21	מ	Publication d'un recueit des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents légis-latifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois.	
		Total du chapitre VI fr.	
		CHAPITRE VII.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
23	»	Pensions civiles	
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.	
26	D	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus	
	ı	TOTAL DU CHAPITRE VII fr.	
	,		Ĭ

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

Observations.	CRÉDITS DIFFÉRENCES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1878.			
	DIMINUTION.	AUGMENTATION.	pour l'exercice	TOTAL.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	CHARGES rdinaires et per- nianentes.
	35,000	>	170,00 0	135,000	. 100,000	35,000
	35,000	,	170,000	135,000	100,000	35,000
	000	35,	fr	Diminution.		
	,	»	240,000 3,000	240,000 3,000	,	240,000 3,000
	20	>	25,300	25,300)	25,300
	>	>	14,000	14,000	,	14,000
	,	Þ	282,300	282,300	,	282,300
	»	,	fr.	Différence.		
a) L'etat detaille des pensions allouées	>	,	25,000	a) 25,000	v	25,000
a) L'etat detaille des pensions allouées puis la publication de celui qui etait ani au Budget de 1877, est insére sous le nº 1 Annexes. Le Departement de la Justice ne mande que la somme présumee nécessaire payer les premiers termes de pension echu	,	מ	12,000	12,000	>	12,000
,	· •	ת	1,500	1,500	,	1,500
	>	מ	4,000	4,000	*	4,000
	,	,	42,500	42,500	,	42,500
	3		fr.	Différence.	·	

des rticles.	des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VIII.
		CULTES.
		Culte catholique.
27	>	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liége.
28	D	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liége
29	>	Clergé inférieur du culte catholique, dédûction faite de 7,710 francs pour revenu de cures
30	,	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
		Culte protestant et anglican.
31	•	Traitements des pasteurs et employés
32	,	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
		Culte israélite.
35	>	Traitements des ministres et employés
54	,	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues
35	*	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
		Pensions et secours pour les divers cultes.
36	,	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
57	•	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

DEMANDÉS	CRÉDITS Pour l'exerci	св 1878.	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaises et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXPECIER 1877,	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observanons.
	,					
		·				
321,400		521,400	321,400		,	
62,011	>	62,011	62,011	,	,	
4,300,000		4,300,000	4,309,000	,		
669,000	256,000	925,000	925,000	,	p	
72,558	,	72,558	72,558	,	y .	
13,000	»	13,000	13,000	,	,	
15,292	,	15,292	15,292	, .	•	
1,000	,	1,000	1,000	,	•	
»	20,000	20,000	20,000	,	,	
						a) L'état détaille des pensions accordées pendant 1876 fait l'objet de l'annexe nº 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1877.
11,000	. ,	a) 11,000	11,000	,	,	Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus.
30,000	,	b) 50,000	30,000	,	7	b) Des secours sont accordes à des ecclésias- tiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses ágés, infirmes et nécessiteux, e
5,495,261	276,000	5,771,261	5,771,261	30	,	quelquesois aussi à des ministres des cultes en core en sonctions, ou dont les pensions sont très modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
	1	Différence.	fr.		,	
		Différence.	fr.		>	33

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE IX.
		ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.
38	n	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays.
59	n	Subsides: a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1873; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre, b. Construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.
40	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Cheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	Þ	Frais d'entretien des enfants trouvés et abandonnés, ainsi que des aliénés et des sourds-muets dont le domicile de secours ne peut être déterminé (art. 3 de la loi du 14 mars 1876)
43	'n	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44		Ecoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
		CHAPITRE X.
		PRISONS,
		Section première. — Service économique.
45	n	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
46	»	Gratifications aux détenus
47	n	Frais d'habillement des gardiens
48	n	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés
49	n	Traitements des fonctionnaires et employés
50	»	Frais d'impression et de bureau
51	· »	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
51 bis	'n	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
52	»	Prison cellulaire pour hommes à Bruxelles. — Continuation des travaux de construction
53		Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		Total de la section première

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

	CRÉDITS DIFFÉRENCES,		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1878.			
Observations.	DIMINUTION.	ANUMENTATION.	POUR L'EXERCICE 1877.	TOTAL.	CHARGES extraordinaires et temporaires,	CHARGES rdinaires et per- munentes.
		»	200,000	200,000	Þ	200,000
	כ	*	455,000	455,000	200,000	25 5 ,000
	70	b	10,800	10,800	ъ	10,800
	»	»	3,000	5,000	7	5,000
	n	»	50,000	50,000	a l	50,000
	»	>	14,000	14,000	p	14,000
	60,000	,	292,700	232,700	ν	232,700
	60,000	»	1,025,500	965,500	200,000	7 65,500
	000	60,	fr.	Diminution.		
	.	1	1	[1	
	»	ν.	1,200,000	1,200,000	»	1,200,000
	>	×	12,000	12,000	»	12,000
	»	»	32,000	32,000	a l	32,000
	>	»	11,000	11,000	»	11,000
	,	. "	814,550	814,550	, ,	814,550 10,000
		ı	10,000	10,000 170,000	» »	170,000
(1) Le crédit de 6,000 fr. porté à l'art.	(1) 6,000	» »	6.000	370,000) »	170,000
du Budget de 1877, suffira pour parla	»	,	652,000	652,000	652,000	,
neurs de la construction des prisons e laires de Furnes et d'Ypres.	3) >	47,000	47,000	47,000	p
34	6,000	,	2,954,550	2,948,550	699,000	2,249,550

NUMÉRO des articles.	LITTERA des slévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Section deuxième. — Service des travaux.
54	Þ	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
55	} ,	Gratifications aux détenus
56	,	Frais d'impression et de bureau
57	,	Traitements des employés
		Total de la section deuxième fr.
		Section troisième. — Traitements de disponibilité.
58	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services
		Total du chapitre X fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
59	,	Mesures de sûreté publique
		Total du chapitre XI
,		CHAPITRE XII.
60	D	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		Total du chapitre XII fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1878.		CRÉDITS DIFFÉRENCES.			Observations.	
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES : extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1877.	AUGMENTATION,	могтилимид.	
150,000	>	150,000	150,000	3	>	
40,000	. >	40,000	40,000	,	,	
1,000	n n	1,000	1,000	>	>	
76,530	*	76,350	76,350	,	3 0	
267,350	,	267,330	267,550	,	>	
»	17,000	17,000	17,000	70	>	
2,516,900	716,000	3,232,900	3,258,900	,	6,000	
	<u> </u>	DIMINUTION.		6,0	00	
80,000	-	80,000	80,000	,	•	
80,000	3	80,000	80,000	,	>	
5,000	1,800	6,800	6,800	,	20	
5,000	1,800	6,800	6,800	,	»	

hapitres,	pages.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	1-0	
		Récapitulation.
ī.	116	Administration centrale
11.	ib.	Ordre judiciaire
III.	124	Justice militaire
IV.	ib.	Frais de justice
v.	126	Palais de justice
Vi.	ib.	Publications officielles
VII.	ib.	Pensions et secours
VIII.	128	Cultes
IX.	130	Établissements de biensaisance
X.	ib.	Prisons
XI.	132	Frais de police
XII.	ib.	Dépenses imprévues
		Total fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

Ob s ervation	ences.	DIFFÉRI	CRÉDITS alloués	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERGICE 1878.			
Observant	DIMINUTION.	AUGMENTATION.	POUA L'EXEBGICE 1877.	TOTAL.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	
ļ.							
	i						
						•	
		•	427,800 >	427,800 »	7,000 >	420,800 »	
	*	9,740 >	3,807,500 >	3,813,240 »	(٠	3,813,240 »	
	>	70	77,870 >	77,870 »	*	77,870 »	
	>	,	978,458 >	978,458 🔻	8,108 >	970,350 »	
	55,000 »	,	170,000 >	435,000 »	100,000 >	35,000 »	
	»	,	282,500 >	282,300 >	>	282,300 »	
	*	Þ	42,500 >	42,500 »	3	42,500 »	
	•	,	5,771,261	5,771,261 »	276,000 »	5,495,261 >	
	60,000 »	,	1,025,500 >	1,965,500 >	200,000 »	765,500 >	
<u> </u>	6,000 »	30	3,238,900 >	3,232,900 »	716,000 »	2,516,900 »	
	>	,	80,000 »	80,000 >	יג	80,000 »	
	7	*	6,800 >	6,800 »	1,800 >	5,000 »	
	101,000 •	9,740	15,908,889 »	15,817,629 >	1,308,908 >	14,508,721 »	
	260 ,	91,	on fr.	Diningti	j.		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Annexe nº 1.

ETAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressor

Nº	noms et prėnoms.	DATE de NAISSANCE.	dernières fonctions.		
1	Byl, G	16 juillet 1805	Greffier de justice de paix		
2	Pierlot, N	25 mars 1822	Gardien de prison		
5	Samson, J	10 mars 1828	Gardien de prison		
4	De Hennault, N	21 juillet 1809	Greffier de justice de paix		
5	Defoor, F	26 avril 1806 ,	Président de tribunal de 1re instance		
6	Van Driessche, J	17 février 1806	Juge de paix		
7	Vandewalle, F	7 mars 1806	Juge de paix		
8	Claeys, C	5 décembre 1803	Greffier de justice de paix		
9	Delombaerde , U	16 mars 1806	Greffier de justice de paix		
10	Thirionet, C	9 août 1820	Gardien de prison		
11	Fineuse, H	14 avril 1806	Juge de paix		
12	Janssens, S	7 juillet 1814	Surveillant de prison		
15	De Marteau, A	3 avril 1811	Pharmacien de prison		
14	Lambert, H	2 mai 1814	Greffier de justice de paix		
15	Gregoire, II	27 juin 1806	Président de tribunal de 1 ^{cc} instance		
16	Collet, A	15 mai 1806	Greffier de tribunal de 1 ^{re} instance		
17	Van Yperzeele, P	10 juillet 1811	Gardien-chef de prison		
18	Meunier, P	28 juin 1805	Gardien de prison		
19	Vercauteren, C	1 août 1806	Vice-président de tribunal de 1 instance		
20	De le Vingne, B	25 août 1804	Président de chambre de Cour d'appel		
21	Usano, J	9 janvier 1810	Directeur de prison		
22	Dewitt, D	24 avril 1826	Commis de prison		
23	Lentacker, L	26 août 1811	Gardien-chef		
24	Hemmer, J	29 novembre 1822	Gardien-chef		
25	Ramæckers	29 juillet 1808	Directeur de prison		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

tissant au Département de la Justice, depuis le 1" janvier jusqu'au 31 décembre 1876.

DE LA SORTIE	DE LA SORTIE	DE SE	RVICE.	TRAITEMENT moyen	MONTANT des	Observation
de fonctions.	de fonctions.	ans.	mois.	de Service.	PLESIONS ALLOUÉES.	
	,				,	
10 septembre 1875 .	Age avancé	44	5	2,100 "	1,400 »	
15 novembre 1875 .	Infirmités	25	8	1,296 66	512 »	
20 décembre 1875 .	Id	23	6	1,295 »	493 »	
3 février 1876	Age avancé	3 7	9	2,200 »	1,277 »	
12 mars 1876 °	1d	39	1	7,000 p	7,900 »	
26 mars 1876	1d	33	5	5,200 »	3,200 »	
9 mars 1876	ld	45	4	5,950 »	3,950 »	
6 mars 1876	' Id	43	2	1,800 »	1,195 »	•
27 avril 1876	ld	29	7	2,000 0	910 »	
15 avril 1876	Infirmités	· 24	5	1,598 66	596 »	
28 mai 1876	Age avancé	35	2	5,300 »	5,300 v	
12 juin 1875	Infirmités	55	6	1,650 »	850 .	
7 avril 1876	ld	38	9	2,250 »	1,341 »	
19 mai 1876	ld	59	6	1,650 »	1,002 »	
29 juin 1876 . ,	Age avancé	45	. 9	6,000 0	6,000 »	
10 juillet 1876	ld	46	7	4,400 •	2,933 »	
14 juillet 1876	Id	44	5	1,963 53	1,508 •	İ
15 juillet 1876	Id	42	10	1,685 16	1,109 »	
13 août 1876 ,	Id	45	10	5,500 »	5,500 .	
11 septembre 1876 .	ld,,	. 43	10	8,500 »	8,500 »	
8 septembre 1876 .	ld	45	5	4,900 »	3,266 »	
20 septembre 1876 .	Infirmités	28	1	2,535 n	1,095 n	
28 août 1876	Age avancé. , . , .	· 43	9	1,936 66	1,291 »	
5 septembre 1876 .	Infirmités	33	-6	2,300 »	1,555 •	
.31 août 1876 , .	Age avancé	40	6	7,100 »	4,423 *	
	l		1 .	TOTALfr,	63,084 »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Annexe nº 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	noms et prénoms.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.		
1	Pretre, A	8 mars 1803	Desservant		
2	Benats, J.	14 août 1814	Id.		
5	Vanderstegen, P.	1" septembre 1800;	10		
4	Bodart, D	14 avril 1800	1d		
5	Deldime, BE.	24 octobre 1810	1d		
6	Van Embden, B	15 avril 1801	Ministre du culte israélite		
7	Rogaerts, C	51 décembre 1812	Vicaire général		
8	Lagasse, N	20 mars 1804	Curé		
9	Dufonr, J	7 février 1805	Desservant		
10	Journaux, F	20 juillet 1810 ,	ld		
11	Delhaye, J	27 février 1807	ld		
12	Cullignon, J	15 juin 1823	Chapelain		
13	Gilson, J	5 novembre 1810 , ,	Desservant		
· 14	Scheffermeyer, J	14 mars 1807	ld		
15	Legrand, J	50 décembre 1803	Id		
16	Baar, P	5 mai 1806	Id		
17	Daens, A	21 octobre 1825,	ld		
18	Viggria, J	5 septembre 1826	Id		
10	Ferauge, M	22 novembre 1810	Id		
20	Sainmont, J	17 jnillet 1810	Vicaire		
21	Moureau, A	13 octobre 1812	Desservant		
22	Vonkorff, G	7 juillet 1813	Vicaire		
25	Van Boven, S	8 juillet 1817	Curé		
24	Caers, F	11 août 1808	Desservant		
25	Stulens, J	15 mars 1800	1d		
26	Renson, S	25 avril 1810	1d		
27	Vander Taelen, I	22 février 1802	Id		
28	Leirens, A	5 sévrier 1811	Id		
29	Spoërlein, S	3 décembre 1806	Pasteur protestant		
30	Sibille, J	22 mai 1811	Desservant		
51	Van Oorschot, N	10 juin 1816	1d		
32	Van Casteren, J	13 mars 1803	ld		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1876.

DATE DE LA SORTIE	CAUSES DE LA SORTIE	d'an	ABRE	TRAITEMENT moyen	MONTANT des	Obser V ations
de fonctions.	de fonctions.	ANS.	MOIS.	de service.	PYXIONS ALLOTÍES.	
40 asiahus 1075	Annanaé	40	40	1,151-66	1 484	
16 octobre 1875	Age avancé. ,	40 54	10 8	987 50	1,151 × 811 *	
18 décembre 1875 .	Age avancé	50 50	,	1,200 +	1,200	
31 décembre 1875 .		41	*	1,200	1,200	
51 décembre 1875 .		40		1,100 •	1,100 -	
31 décembre 1875 .	Ia	28	11	1,090 55	485	
29 septembre 1875 .		52	6	5,200	2,590	
4 décembre 1875 .	Age avancé	49	,	1,535	1,535 *	
51 janvier 1876	.,	41	. 6	1,118 53	1,118 "	
2 décembre 1875	* 1	42	3	1,100 0		
21 février 1876		42	5-	1,100 *	1,100	
31 janvier 1876	Infirmités	19	9	600 -	1,100 ± 348 »	
51 mars 1876		40	2	1,100		
50 mars 1876	Age avancé	41	8	1 1	1,100 *	
15 mars 1876				1,100 n 1,145 n	1,100 »	
	ld	49 40	8	1,145 **	1,145 *	•
5 novembre 1875		46 as	5		1,100 *	
	Infirmités	28	1	950 • 944 16	620 n	
28 janvier 1876	1d	22	10	1	575 *	
50 avril 1876	Age avancé	40	4	1,100 %	1,100 %	
15 mars 1876	Infirmités	56	6	700 *	618 -	
2 mars 1876	Id	56	1	1,052 49	915 .	
50 juillet 1876	ld	17	8	620 •	549 -	
5 mai 1876	Id	29	11	1,505 •	909 "	
	Age avancé	42	10	1,100 *	1,100 »	
5 mai 1876	Id	48	10	1,200	1,200 -	
5 mars 1876	ld	40	3	1,100 »	1,100 n	
24 juin 1876	Id.	51		1,186 66	1,186 •	
15 juillet 1876	Id	40	7	1,100 »	1,100 -	
25 juillet 1876	Id	42	10	4,865 55	3,204	1
9 août 1876	1	41	8	1,100 »	1,100 *	
24 mai 1876	Infirmités	54	4	950 "	770 •	
20 juillet 1876 ,	Age avancé. ,	46	4	766 66	766 »	
	I	1	1	ORTER fr.	54,602 ×	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N°	noms et prėnoms.	DATE de Naissance.	dernières fonctions.				
	`						
53	Thomas, H. '	23 mars 1806	Curé				
34	D'Olislaeger, J	27 décembre 1805	Desservant				
35	Bormans, J	11 décembre 1806	1d				
36	Humer, J	23 novembre 1808	ld				
37	Simons, J	12 février 1798	1d				
38	Lallemant, M	1 ^{er} novembre 1805	Id				
39	Peeters, F	16 juillet 1801	Id				
40	Crevits, J	0 février 1796	ld				
41	Henaut, E	6 mai 1810	ld				
42	Wennen, G	20 janvier 1801	ld				
43	Van Herck, J	11 août 1800	Id				
44	Strail, C	9 décembre 1808	ld				
45	Falise, J	16 novembre 1819	Id				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1878.

•	DATE DE LA SORTIE	CAUSES DE LA SORTIE	NOMBRE d'années de service		TRAITEMENT moyen DES 3 desséses assées de service.	MONTANT des PEXSIONS ALLOUÉES	Observations.
de fonctions.		ANS.	Mois.	-			
					REPORTfr.	34,602 »	
_	19 septembre 1876 .	Age avancé	45	9	2,047 50	2,047 "	
	22 septembre 1876 .	Id	43	5	1,155 »	1,155 "	
	18 septembre 1876 .	Id	47	n	1,100 *	1,100 »	
	30 septembre 1876 .	Id	44	9	1,100 »	1,100 »	
	28 septembre 1876 .	Id	55	4	1,200 »	1,200 »	
	30 septembre 1876 .	1d	42	9	1,156 66	1,156 »	
	22 septembre 1876 .	1d	.47	9	1,200 *	1,200 »	
	11 octobre 1876	1d	51	4	1,200 »	1,200 "	
4	25 septembre 1876 .	Infirmités	36	n	1,100 »	953 »	
	24 novembre 1876	Age avancé	50	9	1,200 »	1,200 •	
	14 novembre 1876	Id	53	6	1,200 »	1,200 »	
	19 novembre 1876	ld	40	n	1,100 »	1,100 "	
₹.	30 novembre 1876	Infirmités	32	7	950 v	715 »	
	•	,	•	To	TAL.,,.fr.	49,928 »	•

(142)